



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 3 novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	17
VOTANTS	19
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
27 octobre 2025	
DATE D’AFFICHAGE	
0 7 NOV. 2025	
Codification : 9.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le 0 7 NOV. 2025 et publication du 0 7 NOV. 2025 Le Maire, Jean-Yves BOIRE	



L'an deux mille vingt-cinq, le **trois novembre** le Conseil Municipal, dûment **convoqué le vingt-sept octobre deux mille vingt-cinq** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, Chantal SAVARINO, André ALEX, Didier DUPIN, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Marcel DUMAS, Roseline TRAMBOUZE, Katy VAZQUEZ DUDEK, Sylvain GIRARDIN, Isabelle ROUVIDAN et Lucie ROCH.

Absents excusés avec pouvoir :

Patrick DUCROS donne pouvoir à Fabienne STALARS

Patrick PORNET donne pouvoir à Christine VALADE

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Katy VAZQUEZ DUDEK

OBJET : 2025-036 : Approbation de la charte d'utilisation de l'outil informatique de l'Observatoire fiscal de Roannais Agglomération

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver la charte d'utilisation de l'outil informatique de l'Observatoire fiscal de Roannais Agglomération.

Roannais Agglomération a mis en place son observatoire fiscal avec entre autres objectifs de fournir aux communes les données relatives à leurs bases fiscales.

Les communes qui le souhaitent peuvent ainsi solliciter un accès à l'outil informatique de l'observatoire fiscal mis en place par Roannais Agglomération. Une charte d'utilisation doit être signée.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité ;

- **D'approuver** la charte d'utilisation de l'outil informatique de l'Observatoire fiscal de Rannais Agglomération.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite charte d'utilisation e l'outil informatique de l'Observatoire fiscal de Rannais Agglomération.

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,

Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 3 novembre 2025

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Le secrétaire de séance

Katy VAZQUEZ DUDEK